Vivre à Boulogne sur Gesse

Bulletin d'Information N°12 JANVIER 2021



Infos pratiques

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h Tel : 05 61 88 20 38 Mail : contact@mairieboulogne.fr Site : ville-Boulogne-sur-Gesse.fr

LES DIFFÉRENTS RAMASSAGES

Les déchets verts : tous les jeudis.
Les encombrants : tous les derniers jeudis du mois avec inscription au plus tard la veille au 05 61 88 20 38

LA POSTE

 lundi, mardi, mercredi & vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, dépôts avant 14h30
 Jeudi & samedi de 9h à 12h, dépôts avant 12h

LA MAISON DES SOLIDARITÉS

Sans RDV mardi et mercredi 11h
 Autre jour prendre RDV
 au 05 62 00 92 09

TRÉSOR PUBLIC

Lundi à jeudi de 9h à 12h15Vendredi de 9h à12h

GENDARMERIE

Lundi et mercredi de 8h à 12h
 et de 14h à 18h
 Place des Bergeronnettes
 Tel : 05 61 88 20 17

CAMPING VILLAGE DE VACANCES

Avenue du Lac

Tel : 05 61 88 20 54

villagevacancesboulogne@orange.fr



Chères Boulonnaises, Chers Boulonnais,

Nous vous souhaitons l'ensemble du conseil municipal, les agents communaux et moi-même tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

2020 aura été une année difficile, avec l'apparition de la pandémie courant février. En mars dernier se sont déroulées les élections municipales dans des conditions particulières. Nous avons subi le premier confinement, puis le rebond après l'été et une fin d'année avec des restrictions particulières. Cette crise sanitaire touche l'ensemble du monde et les diverses directives ou contraintes ont parfois du mal à être acceptées.

Je sais les difficultés que cela entraine sur votre quotidien, sur les activités commerciales, culturelles ou sportives. Dès le début, le conseil municipal et les services municipaux nous avons pris des mesures afin d'essayer d'atténuer les impacts de cette crise. Cela s'est traduit par des mises en place de démarches administratives et réglementaires, de l'écoute, des actions vers les personnes les plus vulnérables et un soutien à l'association des commerçants. Avec l'ensemble des élus, nous continuons à œuvrer pour le développement de notre commune, le maintien des services de proximité, une qualité de vie, avec un état d'esprit collectif dans une démarche participative.

En cette fin d'année, le « goûter » à l'attention de nos aînés n'a pu se tenir. Avec les membres du Centre Communal d'Action Sociale nous avons décidé de maintenir la distribution des cadeaux aux Boulonnaises et Boulonnais de plus de 80 ans. Je remercie les bénévoles et les élus du CCAS pour leur implication et dévouement.

Le Maire, Alain BOUBÉE

Ne jetez pas les masques.

Ironiquement, il y a peu il était une denrée rare, et le voilà devenu objet de consommation, un déchet qui jonche les rues. Les services techniques de la ville alertent sur une recrudescence des masques laissés sur la voie publique, les massifs ou le mobilier urbain. Ces actes d'incivisme représentent une source de pollution et de risque sanitaire. Masques, gants, lingettes et mouchoirs doivent être mis dans une poubelle. Seule vigilance, ne pas les jeter dans les déchets recyclables.





Facebook à L'EHPAD Elvire GAY

Depuis plusieurs mois l'établissement Elvire GAY est doté d'un moyen de communication moderne via

les réseaux sociaux. La page FACEBOOK de l'EHPAD voit fleurir des photos qui témoignent de la vie au sein de la structure. Les résidents qui paient un lourd tribut dû à la à la crise sanitaire, sont particulièrement attachés à cet outil de communication qui leur permet de partager des moments de vie avec leurs proches. Mais bien au-delà, ils apportent le témoignage de la volonté émise par tous, résidents et personnel de maintenir le lien social et affectif avec nos ainés. N'hésitez pas à consulter régulièrement leur page Facebook, il se passe toujours quelque chose et ils comptent beaucoup sur vos « j'aime ».



Cérémonie du 11 novembre

C'est une cérémonie très confidentielle qui s'est tenue le matin du 11 novembre pour commémorer l'armistice de 1918, la Journée de la Victoire et de la Paix, COVID oblige. Malgré le contexte sanitaire, le Maire de Boulogne Alain BOUBÉE a souhaité rendre hommage aux combattants de la Première guerre mondiale et à « tous les morts pour la France » par un dépôt de gerbe au Monument aux Morts, en présence de quelques élus d'un représentant de l'association des anciens combattants et des représentants de la Gendarmerie Nationale et des Pompiers.

Soutien aux commerces de proximité

Face à cette deuxième vague de COVID-19 et devant les réelles difficultés qu'elle engendre, la Communauté de Communes, les élus communaux, et les associations de commercants, ont



je retourne chez Mes commercants

décidé de s'unir pour aider les commerçants et artisans locaux. Une campagne de communication a été mise en place pour avoir accès à toutes les informations relatives à nos commerces de proximité. Plus d'infos sur coeurcoteaux-comminges.fr au 05 61 89 21 42. Vous êtes commerçant et vous souhaitez vous faire référencer contact la mairie, l'association de commerçants dont vous dépendez ou communication@la5c.fr



Colis de noël. Une attention toute particulière a été portée cette année sur la confection des colis de Noël pour les séniors de notre ville. Cette année particulière ne nous a pas permis pas d'organiser le goûter que tous appréciaient, avec la remise des colis. Préparés par les membres du CCAS et les bénévoles, ces gâteries ont été distribuées juste avant les fêtes à tous nos ainés. Ce sont des produits locaux qui ont régalé les papilles en cette période de fêtes de fin d'année.



Sophrologue à la MSP

Nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle Sophrologue à la Maison de Santé du Boulonnais.

Depuis le mois de Janvier 2021, Madame Itziar Garcia, Sophrologue de formation Caycedienne, vous reçoit pour des séances individuelles, avec un suivi personnalisé, ainsi que pour des séances en groupe et des ateliers à thème. Plus qu'une simple relaxation, la Sophrologie est une méthode de développement personnel, basée sur des techniques faciles et accessibles à tous. A travers la perception de notre corps et de notre esprit, la Sophrologie met en œuvre nos propres ressources et nos valeurs pour retrouver sérénité et bien-être au quotidien. Pendant les mois de Février et Mars, pour vous faire connaître la Sophrologie, une première séance de découverte vous sera offerte.

Vous pouvez vous renseigner à la Maison de Santé ou contacter directement Itziar Garcia au 06 14 81 04 86.



Covid et maison de sante pluridisciplinaire

La MSP de Boulogne, référent actuel Centre COVID, s'est positionnée auprès de l'Agence Régionale de Santé pour devenir Centre de vaccinations; celles-ci devraient débuter en février/mars.

Indépendamment de cette programmation, les tests de dépistage se poursuivent (plus de 700 ont été déjà réalisés sur la seule Maison de Santé); ils s'effectuent sur RDV à partir de 11h du lundi au vendredi.

Remercions l'ensemble des professionnels de santé de Boulogne pour leur implication et leur dévouement face à cette épidémie inédite.



Déclaration préalable de travaux

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Toutes les infos et le formulaire de déclaration en ligne sur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Réaliser des travaux aux abords d'un monument historique

La protection au titre des abords s'applique aux immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui contribuent à sa conservation ou à sa mise en valeur. La protection au titre des abords est une servitude d'utilité publique dont le but est la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel. Réaliser des travaux en abords des monuments historiques nécessite par conséquent le dépôt d'une autorisation préalable. Dans les périmètres délimités des abords, tous les travaux sur les immeubles protégés au titre des abords sont soumis à l'accord de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Règlement du cimetière

Le conseil municipal lors de la séance du 21 septembre 2020 a approuvé le nouveau règlement du cimetière qui intègre les



données du columbarium et jardin du souvenir. Ces deux règlements étaient alors distincts et nécessitaient d'être mis à jour au regard de la réglementation. Vous pouvez consulter le nouveau règlement sur

http://www.ville-boulogne-sur-gesse.fr

Numérotation des habitations des quartiers de Boulogne

Comme prévu sur le programme électoral, la municipalité va poursuivre et terminer la numérotation de Boulogne en procédant à celles des habitations des différents quartiers de la commune: Betpoué, Brocailles, La Gesse, Mahourat, Nizors, St Car, Séraut. Cette numérotation diffère un peu de celle en centre-ville. Les quartiers seront numérotés suivant le système linéaire qui consiste à démarrer d'un point zéro. Ce point zéro est un croisement choisi et l'habitation se trouvant à 150 mètres du dit croisement portera le

n°150. Cette procédure



permet de numéroter les nombreux terrains à bâtir existant entre 2 parcelles. Pas de changement pour les côtés pair et impairs (à droite : pair et à gauche : impair). La pose des plaques sera effectuée courant 1er trimestre 2021 par les services techniques de la commune. Un courrier sera transmis aux intéressés afin de connaître le numéro qu'il leur a été attribué. De plus, certaines rues ont été nommées lors du dernier conseil municipal à savoir : Quartier BROCAILLES – section D41 : Route de Pimboy. Quartier SERAUT – section D139 : Route de la Gimone. Quartier centre-ville – Boulevard des Pyrénées : Impasse du Château d'eau. Cette action vise à supprimer les difficultés générées notamment lors de la distribution du courrier, l'accès des services de santé et de secours, les livraisons.



Le 11 novembre à École élémentaire

En raison des mesures sanitaires, les enfants de la commune n'ont pas pu, cette année, comme de coutume, participer à la commémoration faites aux soldats morts pour la France pendant la première guerre mondiale. Cette cérémonie particulière est devenue un

moyen privilégié pour l'équipe pédagogique de l'école élémentaire au-delà de l'enseignement de l'histoire, de participer à la politique de mémoire, faire connaître aux enfants ce repaire de l'histoire. Les élèves qui se sont recueillis devant le monument ont reconnu des noms de famille et ont décidé de dessiner des portraits de soldats avec leur équipement, l'occasion de se transformer en petits artistes de la mémoire. Pendant que certains dessinaient d'autres ont regardé le film de Chaplin « Soldat » qui loin d'être le plus drôle permet de regarder la Première Guerre mondiale sous un autre angle, celui de l'humour. Un enseignant collectionneur n'a pas hésité à mettre en valeur des objets d'époque, matériel, uniforme pour une exposition qui a servi de thème à une journée de travail sur les documents, les uniformes etc. Du côté de la Gardette le travail de mémoire ne s'est pas fait en mode réduit, élèves et enseignants ont rendu un bel hommage aux poilus.

Nouvelle enseigne "Julie's Pizza"

Initialement installée place de la Promenade, vous trouverez maintenant la pizzeria de Julie Stanisière au 12 du boulevard du Midi. C'est dans ce contexte particulier que Julie a souhaité créer sa propre structure afin d'accueillir la clientèle dans les conditions sanitaires requises en cette période de deuxième confinement. Julie vous propose des pizzas et des paninis confectionnés avec des produits frais, pour le moment uniquement à emporter.

Ouvert tous les jours midi et soir, sauf le jeudi et vendredi midi. Contact : 07 49 05 56 90 chezjuliepizza@gmail.com

Animaux de compagnie et règlementation

Une ville accueillante se doit de veiller à la propreté de ses rues, de ses espaces verts que tout un chacun traverse pour se promener. Les propriétaires de chiens, gros et petits, sont invités à montrer un savoir vivre en collectivité et, un sens de civisme en ramassant les déjections de leurs animaux de compagnie. Selon l'article L 212-10 du code rural, les chiens et chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, doivent être identifiés par un procédé agréé par le ministre chargé de l'agriculture mis en œuvre par les personnes qu'il habilite

à cet effet. Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de quatre mois et pour les chats de plus de sept mois nés après le 1^{er} janvier 2012. L'identification par puce électronique est une formalité obligatoire, remplaçant le tatouage depuis le 3 juillet 2011.





Nouveau commerçant

Une passionnée de « Danse Country » qui a choisi de créer un commerce dédié à cette activité ludique, conviviale et accessible à tous. Madame Maëva MEYER gérante de l'enseigne **Westerndream31**, bien connue des membres de l'association la Virée des As, propose la vente d'accessoires et de vêtements pour les amoureux de cette danse originaire des pays anglo-saxons.

Quartier Betpoué, chemin des Carretès - 06 33 80 34 46

Mail: westerndream31@gmail.com

Site: https://www.westerndream31.com



Boulogue sur Gesse

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population ne pouvant se tenir en ce début d'année en raison de la crise sanitaire, j'ai souhaité, avec la commission communication, vous transmettre ce support documentaire qui aurait été présenté lors de cette soirée sous forme de mini diaporama. Celui-ci reprend les données et les réalisations de 2020 et les projets pour 2021.

Le diaporama est également disponible sur le site internet de la commune www.ville-boulogne-sur-gesse.fr et sur la page Facebook de la commune.

Alain Boubée



Quelques données générales

État civil Boulogne 2020

2 mariages

5 naissances

23 décès

Élections Municipales le dimanche 15 mars 2020

Élections à la Communauté de communes le samedi 11 juillet 2020

POPULATION 2020	
Hommes	Femmes
735	877
PAR TRANCHE D'ÂGES	
0 à 14 ans	193
15 à 29 ans	198
30 à 44 ans	194
45 à 59 ans	294
60 à 74 ans	363
75 ans et plus	370
Populationt totale	1612

Bilan des travaux 2020









INSCRIPTION DE LA COMMUNE DANS LE DISPOSITIF CENTRE BOURG*

Projets et travaux en cours



NOUVEAUX LOCAUX DES ATELIERS MUNICIPAUX



ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISATION DU BOULEVARD DU MIDI ET DE LA PLACE DE LA PROMENADE



INSCRIPTION DE LA COMMUNE DANS LE DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN*



* Ces 2 dispositifs permettront d'obtenir des partenariats, des apports en ingénérie et des aides financières afin de revitaliser et dynamiser la commune dans son rôle de centralité.

IMPRIM 31 - FSTANCARBON - 05 61 89 09 07





CENTRE DE VACCINATION ANTI COVID





Informations connues au 18 Janvier

La campagne de vaccination a débuté à la Maison de Santé du Boulonnais le 18 janvier pour les personnes de plus de 75 ans.

Le nombre de personnes vaccinées dépendra du nombre de doses de vaccin disponible. Soyez patients et restez prudents.

Prise de rendez vous obligatoire

En téléphonant au : 0 809 54 19 19

Sur internet: https://www.keldoc.com/vaccination-covid-19

Adresse de la Maison de Santé du Boulonnais : Rue du Docteur Montastruc 31350 BOULOGNE SUR GESSE





